

Une solvabilité renforcée

Les institutions de prévoyance ont également poursuivi leur effort de consolidation par un renforcement de la marge de solvabilité qui atteint, en moyenne, 310 %. Les placements des institutions de prévoyance s'élevaient en 2017 à 64,9 milliards d'euros (+ 2,8 %). Sur ce total, les plus-values latentes, élément important de la sécurité financière, représentent plus de 16 % du portefeuille. Enfin, 31,1 milliards d'euros ont été investis dans l'économie, soit une hausse de 2,8 % par rapport à 2016.

Une stratégie d'équilibre favorable à la croissance des groupes

Le chiffre d'affaires des groupes combinés s'établit à 27,2 Mds € en 2017, en progression de près de 2 %. L'activité progresse aussi bien en santé (+ 6,3 %) qu'en prévoyance (+ 5 %) et en retraite supplémentaire (+ 15,2 %). La dynamique est portée par les institutions de prévoyance en santé (+ 6,5 %) comme en prévoyance (+ 5,1 %).

« Ces bons résultats confirment l'expertise des IP en santé et en prévoyance collective », constate Jean Paul Lacam, délégué général du CTIP. « Les institutions de prévoyance ont, une fois de plus, fait la preuve de leur capacité à se battre et à réussir dans un environnement concurrentiel exacerbé », se félicite ainsi Jean Paul Lacam, délégué général du CTIP.



À PROPOS DU CTIP

Le CTIP représente l'ensemble des institutions de prévoyance, organismes d'assurance de personnes à but non lucratif, à gouvernance paritaire et spécialisés dans le collectif. Elles couvrent 13 millions de personnes, soit près d'un actif sur deux, à travers 2 millions d'entreprises en santé et en prévoyance. Le CTIP défend les intérêts de ses 39 adhérents auprès des pouvoirs publics nationaux et européens et les accompagne dans toutes les évolutions techniques et juridiques ayant un impact sur leur métier. Il contribue à développer une information pédagogique sur la protection sociale complémentaire collective.

Contact presse

Miriana Clerc
Tél. : 01 42 66 92 58
Courriel : clerc@ctip.asso.fr
www.ctip.asso.fr